

Cahier des charges

De l'appel d'offre

Evaluation

Projet Si té Kap

Le Programme d'investissements d'avenir (PIA) dans lequel s'inscrit le projet Si Té Kap constitue une expérimentation qui prépare la France aux défis de demain. Trois mots d'ordre en font une démarche originale : l'excellence, l'innovation et la coopération.

Ces trois mots d'ordre ont conduit le Pôle Réunionnais Organisation Développement Innovation Jeunesse (PRODIJ) à répondre à l'appel à projet du PIA. C'est ainsi que PRODIJ a proposé des projets innovants en faveur de la jeunesse à La Réunion. Par essence, ces projets ont l'ambition de renouveler en profondeur et durablement les coopérations inter institutionnelles en faveur des jeunes réunionnais confrontés à un chômage massif. Leur objectif premier est de fédérer l'ensemble des acteurs concernés par ces projets : collectivités territoriales, services de l'État, partenaires sociaux, mouvement associatif, monde économique ainsi que les jeunes associés à toutes les phases de la démarche y compris l'évaluation. Cette démarche se positionne en rupture avec les politiques en silo.

Ainsi, l'un des principaux enjeux du PIA et de sa déclinaison réunionnaise PRODIJ réside dans les modes de coopérations innovants destinés à permettre à l'excellence des parties-prenantes de s'exprimer et d'agir pleinement. Nous identifions un enjeu démocratique sur des projets publics et publics/privés au service de co-constructions techniquement et économiquement efficaces. L'intention affichée est ambitieuse. La mission confiée au prestataire consistera à évaluer dans quelle mesure la synergie des acteurs et la participation des jeunes lors du projet Si Té Kap répondent à cette ambition.

DEFINITION DE LA SYNERGIE DES ACTEURS

L'instauration d'une synergie d'actions et de réflexions entre jeunes et acteurs locaux vise à optimiser les ressources et à construire des solutions concertées, coordonnées, adaptées à la situation des jeunes réunionnais et à leurs attentes. Cette synergie des acteurs a également pour but de valoriser la participation des jeunes dans chaque phase des projets, des actions, en mettant en lumière les bénéfices incontestables de cette collaboration à la fois pour les projets et pour les jeunes eux-mêmes. Participent à cette synergie des acteurs les structures adhérentes de PRODIJ qui composent les 4 collèges d'acteurs qui composent les instances associatives de PRODIJ et plus largement tous les acteurs du territoire souhaitant contribuer aux projets et aux politiques jeunesse.

Concrètement, ce sont des rencontres organisées par PRODIJ qui permettent à ces acteurs de se retrouver ou de se rencontrer pour certains, d'échanger et de travailler ensemble autour des thématiques de la jeunesse.

DEFINITION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

La participation des jeunes a notamment été stipulée lors du traité de Lisbonne en 2009 qui a soumis les institutions européennes à l'obligation d'engager des échanges avec les citoyens, démarche essentielle à ce qui allait devenir le dialogue structuré.

La participation des jeunes telle que pensée par le PIA Jeunesse Réunion, ne se limite pas à une simple consultation des bénéficiaires via des questionnaires de satisfaction, mais elle se veut davantage engageante en donnant une place centrale aux jeunes dans chaque phase des projets.

Cette participation vise également à favoriser l'inclusion sociale des jeunes les plus en difficulté, souvent immergés dans un environnement peu stimulant et valorisant. De nombreux auteurs s'accordent à dire que l'exclusion s'accompagne d'un relâchement des liens entre l'individu et le collectif (la famille, les amis, les collègues, la communauté, etc.) et que la réinsertion des plus exclus dépend notamment de leur degré d'appartenance à la vie collective (Kaufmann J.-C., 2004 ; de Singly F., 2003). L'intégration de l'individu dans le collectif est ainsi un défi majeur de la participation définie par les acteurs du PIA Jeunesse Réunion.

La réussite de cette démarche participative induit un certain nombre de conditions qui doivent être remplies car la participation des jeunes, notamment celles et ceux en difficulté, est rarement spontanée et souvent difficile à obtenir (Ciosi L., 2014).

C'est en effet une démarche qui nécessite parfois des changements dans les pratiques professionnelles des acteurs qui doivent rompre avec les modèles « descendants » accompagnant/usagers, croire en l'« expertise expérientielle » des jeunes et avoir confiance en leurs potentialités (Le Bossé Y. et al., 2006).

Cela suppose parfois l'acquisition de nouvelles compétences de la part des acteurs à travers la mise en place de formations. Informer les jeunes des possibilités, des opportunités dont ils/elles disposent est aussi un facteur déterminant pour rendre possible la participation et l'implication des jeunes (Ciosi L., 2014).

L'IMPACT DE LA PARTICIPATION DES JEUNES DANS LES PROJETS ET DANS LES PARCOURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

L'intégration active des bénéficiaires, en l'occurrence ici des jeunes, n'est pas nouvelle dans le développement de projets innovants et a fait l'objet de nombreuses études qui mettent en lumière les avantages concrets de cette démarche tant pour les projets que pour les jeunes.

La participation et l'implication des jeunes dans les projets ont un réel impact positif sur leur parcours, notamment dans le développement de leur empowerment. Cette notion évoque le « processus de développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités » (Le Bossé

Y. et *al.*, 2006) qui permettrait notamment de valoriser les personnes les plus exclues en faisant valoir leur voix dans l'élaboration des décisions stratégiques (Breton M., 2002).

Donner le pouvoir de « nommer, de prendre la parole pour agir et influencer » les décisions politiques, stratégiques revient à lutter contre les inégalités sociales et agir pour une plus grande justice sociale (*ibid.*).

Le pouvoir d'agir permet ainsi de renforcer l'autonomie des jeunes, leur responsabilisation (Ibrahim S., Alkire S., 2007 ; Calvès A.-H, 2009), le sentiment d'efficacité personnelle et collective, de renforcer la cohésion de groupe et pouvant même améliorer l'état de santé des individus (Wallerstein N., 1993 ; Wiggins N., 2011).

L'évaluation ici développée aura ainsi pour objectif d'identifier les différents types et niveaux d'implication et de participation des jeunes dans chaque projet et de saisir l'impact de de ces dernières dans le parcours des jeunes, dans les pratiques professionnelles des acteurs jeunesse et plus globalement sur les actions, projets liés à la jeunesse.

QUI SONT LES ACTEURS JEUNESSE ?

Dans le cadre des actions menées par PRODIJ, les acteurs jeunesse correspondent à tous les acteurs qui travaillent pour et avec la jeunesse réunionnaise. Il s'agit à la fois d'acteurs associatifs – présents sur le terrain, œuvrant pour l'insertion sociale, culturelle, artistique, professionnelle des jeunes – d'acteurs économiques – qu'ils soient des recruteurs, des mécènes ou encore participant à la co-construction d'actions nouvelles pour la jeunesse – d'acteurs publics – en soutien financier des actions et développant les politiques jeunesse – et des jeunes eux-mêmes – acteurs et bénéficiaires des actions mises en place sur le territoire.



PRESENTATION DE SI TE KAP

Si té KAP est la suite directe de la co-construction de l'événement jeunesse KAP 2019 par les partenaires jeunesse réunionnais, avec les jeunes. En dehors de l'événement lui-même, la co-construction a permis aux acteurs professionnels et aux jeunes de travailler ensemble et d'enrichir les pratiques événementielles avec ce partage d'expérience / expertise. Le projet Si Té Kap répond à une demande d'aller plus loin : « penser hors de la boîte, tout en ouvrant la boîte ».

CF Annexe : Dossier de présentation Si Té Kap

Si té Kap sera l'occasion de :

- Collaborer dans le but d'améliorer les interventions des acteurs associatifs, économiques, publics qui oeuvrent pour et avec la jeunesse réunionnaise
- Agir à partir des besoins et des attentes exprimées par les acteurs autour des thématiques jeunesse
- Valoriser les jeunes, leurs talents, leurs projets, leurs parcours ainsi que les initiatives engagées par les acteurs jeunesse

Si Té Kap permet ainsi d’animer la synergie d’acteurs sur le territoire autour de la jeunesse réunionnaise et de faciliter les liens, le travail partenarial et l’implication des jeunes.

La participation des jeunes aux initiatives qui les concernent reste au cœur du projet. Pour que cette participation se développe et se démocratise dans les pratiques des acteurs du territoire, elle nécessite au préalable une expérimentation pratique et partagée, permettant de démontrer la pertinence de leur participation et d’identifier des méthodes simples pour outiller les acteurs.

- ▶ Les objectifs :
 - Soutenir et accompagner la concertation des acteurs jeunesse du territoire – acteurs publics, associatifs, économiques et jeunes – afin de renforcer le travail partenarial et leur capacité de prospective sur les dispositifs et les politiques jeunesse sur le territoire
 - Renforcer la participation des jeunes représentant les jeunes de l’île sur les projets qui les concernent
 - Associer plus fortement les institutions pour améliorer la réflexion jeunesse sur le territoire
 - Renforcer la capacité d’intervention des acteurs associatifs : pertinence et mutualisation
 - Diffuser les bonnes pratiques et méthodologies pour une concertation jeunesse intersectorielle

- ▶ Les phases du projet :
 - Phase de consultation (mars à juillet 2021) : Collecter les expériences individuelles et professionnelles, les résultats d’études, d’enquêtes, les avancées, les difficultés, etc. autour de la jeunesse réunionnaise
 - Phase de co-construction d’actions (Août à Octobre 2021) : Des rencontres entre acteurs jeunesse pour proposer des solutions aux problématiques soulevées en phase 1. Acteurs et jeunes travaillent et s’engagent ensemble pour œuvrer pour la jeunesse.
 - Phase opérationnelle (Novembre 2021 à Avril 2022) : La mise en œuvre des défis lancés par les acteurs et les jeunes. Suivi des actions/solutions proposées, soutien de PRODIJ et valorisation des démarches et des jeunes.
 - Phase bilan et valorisation (Mai à Juin 2022) : La mise en action, pendant 6 mois, des solutions proposées lors des 6 demi-journées d’échanges entre les différents acteurs et les jeunes, ainsi que les rencontres et échanges autour des thématiques plus larges donneront lieu à une journée bilan en mars 2022 et à un plan de communication pour valoriser les démarches entreprises.

Objectifs de l’évaluation Si Té Kap :

Il s’agit, à travers l’évaluation, de répondre en partie aux objectifs du projet. En ce sens, certains volets doivent être considérés dans cette évaluation :

- ▶ **La place des jeunes dans le projet (1ers livrables) :**

- Quel niveau de participation, d'implication les jeunes ont pu être développées lors du projet Si Té Kap ?
- Quel est le profil de jeunes ayant participé ?
- Quelles plus-values peut-on observer ?
- Quels ont été les points négatifs, les limites de la participation ?
- ▶ **Le travail partenarial et la synergie des acteurs (1ers livrables) :**
 - Comment est perçu le travail collaboratif entre acteurs et avec les jeunes ? avant et après l'expérience Si Té Kap ?
 - Au-delà des espaces favorables aux rencontres entre acteurs et jeunes organisés dans le cadre de Si Té Kap, les échanges et travail partenarial ont-ils été maintenus en dehors du projet ?
- ▶ **Les impacts de l'action (Derniers livrables)**
 - ▶ **L'évolution des pratiques et postures professionnelles :**
 - La dynamique générée dans le cadre de Si Té Kap a-t-elle suscité une envie de faire autrement, d'innover dans la façon de travailler, en lien avec les principes mis en avant lors du projet (participation des jeunes, travail partenarial)
 - Y-a-t'il de nouvelles bonnes pratiques professionnelles qui ont émergé suite à Si Té Kap ?
 - Quelles limites au changement de pratiques/postures ?
 - ▶ **L'impact des défis sur les jeunes, les acteurs jeunesse et plus largement sur le territoire :**
 - Quels impacts positifs des défis ?
 - Les participants ayant relevé des défis sont-ils satisfaits du/des résultats. ?
 - Quels apprentissages, quelles nouvelles bonnes pratiques peuvent être identifiés suite à l'expérience des défis Si té Kap ?
 - ▶ **L'impact de la participation/implication des jeunes dans le cadre de Si Té Kap :**
 - Quel est l'impact de cette participation dans les résultats de Si Té Kap ? dans le parcours des jeunes ? chez les acteurs de la jeunesse, dans les actions entreprises ?
 - Quelles plus-values peut-on observer ?

CADRE DE L'APPEL A PRESTATION :

Attendu dans la réponse du prestataire

- Un devis distinguant les coûts de chaque mission ainsi que le coût global
- Des réalisations antérieures en adéquation avec le type de missions demandées

Critères de sélection

- Propositions en cohérence avec les enjeux présentés
- Respect des contraintes techniques et des délais annoncés
- Montant du coût proposé pour la prestation
- L'expérience de projets antérieurs sur les thématiques se rapprochant de nos missions

- La méthode d'analyse proposée (détaillée)

Le prestataire que nous recherchons aura...

- La volonté de s'engager pour la jeunesse réunionnaise
- Un sens de l'organisation et de la gestion des échéances
- Un vrai sens de l'écoute et la capacité à proposer des pistes de travail
- La capacité à identifier les dysfonctionnements et à faire des préconisations

Budget

Le devis fourni par le prestataire devra mentionner les coûts pour chaque mission ainsi que le coût global.

Merci de stipuler dans le devis que les missions demandées ne pourront pas être repoussées par le prestataire d'un mois à l'autre pour des raisons évidentes de suivi de l'actualité de nos actions.

Les règlements s'effectueront selon les modalités suivantes :

- 30% d'avance sur facture d'acompte suite à la sélection officielle et à la validation d'un devis définitif
- 30% lors de la remise des premiers livrables de la première phase d'évaluation
- 45% lors de la remise des livrables restants de la deuxième phase d'évaluation

Planification de la collaboration :

29 Octobre 2021	Lancement de l'appel à prestation
Jusqu'au 26 novembre 2021	Réponse à l'appel à prestation
3 Décembre 2021	Validation du prestataire
Semaine du 6 Décembre 2021	Concertation et plan d'action définitif
Décembre 2021 > Mars 2022	1 ^{ère} phase d'évaluation
Avril 2021 > Juin 2022	2 ^{ème} phase d'évaluation
1 ^{er} avril 2022	Rendu livrables 1 ^{ère} phase d'évaluation*
1 ^{er} semestre 2022	Points d'étape réguliers
1 ^{er} juillet 2022	Rendu livrables 2 ^{ème} phase et évaluation définitive*

Précisions sur les livrables demandés :

Livrables de la 1^{ère} phase d'évaluation : évaluation de la participation des jeunes dans le processus de construction et de développement de Si Té Kap

Livrables de la 2^{ème} phase d'évaluation : évaluation des résultats et des impacts des actions Si Té Kap et de l'implication globale des jeunes

CONTACTS

Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu sur www.prodig.re, www.kap.re et www.ajir974.re

Personnes référentes :

Paméla Quiroga, Directrice de PRODIJ en charge de l'action Si té Kap

06 92 34 93 35 / pamela.quiroga@prodij.re

BIBLIOGRAPHIE :

BRETON M., 2002, « Empowerment practice in Canada and the United States: Restoring policy issues at the center of social work », *The social policy journal*, 1(1), 19-34.

CALVES A.-H., 2009, « *Empowerment* : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, vol. 4, n° 200, p. 735-749.

CIOSI L., 2014, « Projets participatifs avec des adolescents : les conditions de leur implication », *Informations sociales*, vol. 181, no. 1, 2014, pp. 42-49.

DE SINGLY F., 2003, « Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien », Armand Colin, Paris, 268 p.

IBRAHIM S., ALKIRE S., 2007, « Agency and Empowerment: A Proposal for Internationally Comparable Indicators », Oxford : université d'Oxford : *OPHI Working, Paper 4.*, p. 379-403.

KAUFMANN J.-C., 2004, « L'invention de soi. Une théorie de l'identité », Paris, A. Colin, coll. Individu et société, 352 p.

LE BOSSE Y. et al., 2006, « Les savoirs d'expérience : un outil d'affranchissement potentiel au service du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités ? » *Revue des sciences de l'éducation*, volume 32, numéro 1, p. 183-204

WALLERSTEIN N., 1993, « Empowerment ant Health : The theory and Practice of Community Change », *Community Development Journal*, 28(3), p.218-227.

WALLERSTEIN N. et WIGGINS N., 2018, « l'empowerment améliore l'état de santé de la population », *Dossier Empowerment des jeunes*, La santé en action, n° 446, pp.10-14.

WIGGINS N., 2011, « Popular education for health promotion and community empowerment : a review of literature », *Health Promotion International*, Vol.27, n°3, p. 356-371.